

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
12 novembre 2019
Français
Original : anglais

**Lettres identiques datées du 12 novembre 2019, adressées
au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

Je vous écris dans la plus grande urgence. Dans les premières heures de la matinée du mardi 12 novembre (TU+3), les Forces de défense israéliennes ont procédé à une intervention contre le haut commandant du Jihad islamique palestinien, Baha Abou al-Ata. La décision de mener cette opération a été prise à titre défensif, étant donné que Baha Abou al-Ata prévoyait à brève échéance de nouvelles attaques contre le sud d'Israël.

Abou al-Ata était une « bombe à retardement » : principal instigateur et coordonnateur d'innombrables attentats terroristes perpétrés par le Jihad islamique palestinien depuis la bande de Gaza, il était responsable de centaines de tirs de roquettes visant des populations civiles israéliennes.

Depuis ce matin, plus de 180 roquettes ont été tirées sans discrimination sur des populations civiles israéliennes depuis la bande de Gaza. En conséquence directe de ces tirs incessants, plus d'un million de civils israéliens sont actuellement réfugiés dans des abris antiaériens.

Les tirs aveugles de roquettes effectués par des organisations terroristes dans la bande de Gaza constituent un double crime de guerre : ils ciblent la population civile israélienne et ils sont opérés depuis des quartiers et des institutions civils de Gaza, dont les habitants palestiniens servent de boucliers humains.

Neuf millions de civils israéliens sont constamment en butte à des attaques d'organisations terroristes de Gaza. Nous attendons, non pas un message appelant les deux parties à la retenue, mais une condamnation claire et sans équivoque de la partie responsable des récentes attaques. Il est temps que la communauté internationale prenne conscience du fait que, face à de telles attaques, garder le silence revient à encourager le terrorisme.

Il convient de noter que le Jihad islamique palestinien, considéré comme organisation terroriste par l'Australie, le Canada, le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Union européenne, le Japon, la Nouvelle-Zélande et Israël, a fait des centaines de victimes innocentes parmi les civils israéliens, et qu'il est dirigé et financé par l'Iran, pour le compte duquel il agit dans cette zone.

Israël ne souhaite pas que la situation se dégrade mais entend résolument et énergiquement continuer de combattre le terrorisme et de défendre ses civils.



Je demande au Conseil de sécurité de condamner sans équivoque les attaques aveugles perpétrées par des organisations terroristes de la bande de Gaza contre des civils israéliens et des agglomérations israéliennes.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Danny **Danon**
